

Ma connexion internet version Bêta Ambition, limites et appel à contribution

10 avril 2020

Une ambition forte de transparence

Renforcer l'information du citoyen et des pouvoirs publics

L'Arcep a conçu Ma connexion internet comme un véritable outil de régulation et de transparence des déploiements ainsi que d'information du public. En affichant de manière transparente l'ensemble de l'information en matière d'accès fixe à internet à l'adresse, l'outil permet de disposer de toutes les informations susceptibles d'éclairer les choix des :

- consommateurs
- entrepreneurs
- élus locaux

Quel intérêt pour la connectivité des territoires ?



En donnant de la visibilité sur la disponibilité actuelle des réseaux et des services mais aussi sur l'équipement progressif des territoires, cet outil permet aux collectivités d'établir des diagnostics précis et contribue à la définition et l'actualisation de leur stratégie numérique.

Les cartes du site Ma connexion internet présenteront la plupart des éléments nécessaires à ce diagnostic sans retraitement nécessaire pour les collectivités.

Ces dernières pourront aussi se tourner vers l'open data, pour consulter et réutiliser les données brutes.



Sommaire

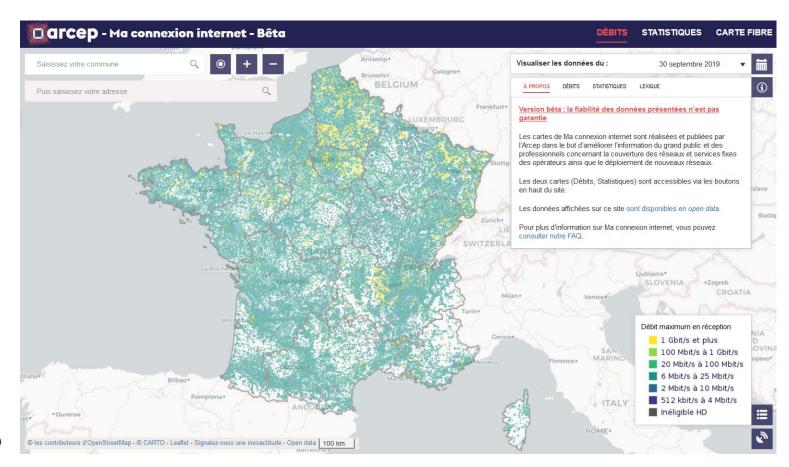
- 1. Ma connexion internet Principales fonctionnalités et limites de la Bêta
- 2. Régulation par la data
- 3. Aidez-nous à améliorer Ma connexion internet

Maconnexioninternet.arcep.fr





Dans le cadre de sa démarche de régulation par la data, l'Arcep a développé un outil cartographique de référence à destination des consommateurs et des élus, permettant d'afficher, pour une adresse donnée, les opérateurs, les services et les débits disponibles.





Pourquoi une version bêta?

Ce projet doit encore être amélioré : dans certains cas, l'information présentée ne correspond pas à la réalité du terrain, et certaines données sont incomplètes.



Ces difficultés sont notamment issues de problèmes de réconciliation de bases géographiques. En effet, les bases sources réutilisées par l'Arcep pour les adresses ou pour les immeubles, notamment la Base Adresse Nationale sur laquelle s'appuie le projet, sont incomplètes, en particulier dans les zones rurales. En l'absence de base de référence, les différents réseaux utilisent des référentiels différents.

D'importants travaux ont été menés par l'Arcep pour les combiner au mieux et reconstituer un référentiel le plus complet possible, mais le chantier est complexe car la réconciliation de plusieurs bases différentes génère elle-même ses propres incohérences et il sort assez largement du périmètre des missions du régulateur.

D'autres limitations d'ores et déjà connues justifient aussi le caractère bêta de cette version :

- Les données présentées sont celles du T3, mise à jour avec les données du T1 2020 prévue d'ici l'été
- La liste des opérateurs est amenée à s'agrandir : une nouvelle campagne de collecte d'informations pour les données du T1 2020 est en cours et l'ensemble des opérateurs doit y participer
- Comme pour Cartefibre, les fichiers d'informations préalables enrichies (IPE) des opérateurs entraînent de nombreux doublons d'immeubles qui polluent les statistiques : des solutions de dé doublonnage sont en cours d'étude

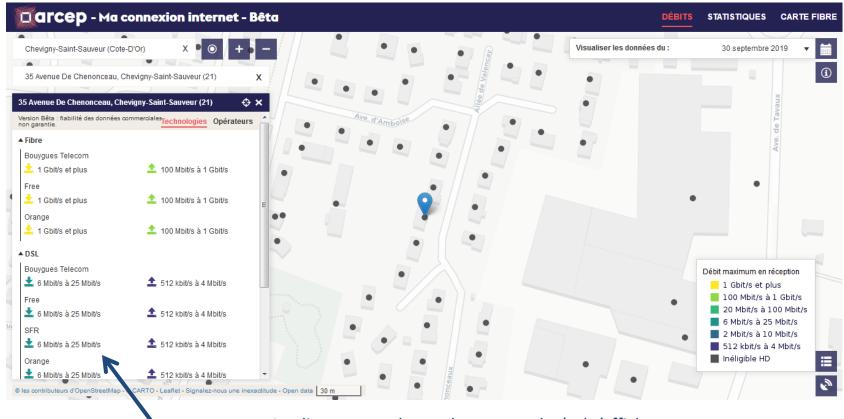


L'Arcep invite donc tous les acteurs intéressés à participer avec elle à l'amélioration de Ma connexion internet



Eligibilité à l'adresse

→ Rechercher son adresse ou la choisir sur la carte pour connaître son éligibilité toutes technologies (via la carte des débits)





- Les opérateurs disponibles
- Les technologies accessibles
- Les débits proposés par les opérateurs (sur la base des déclarations des opérateurs)



Débit en réception

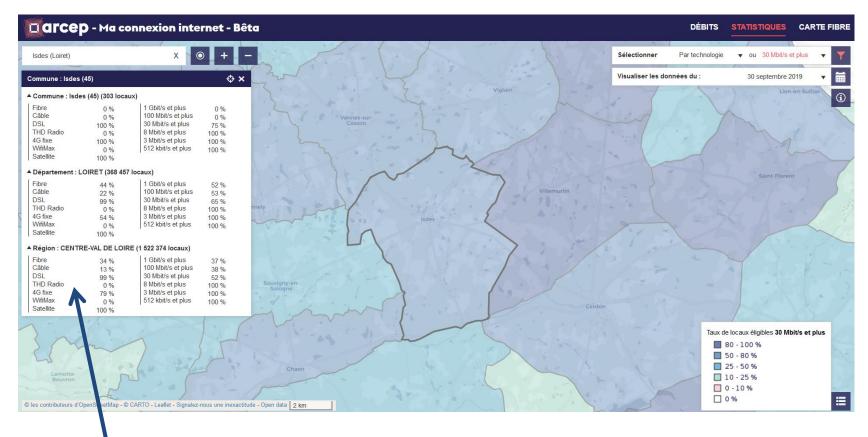
→ Comparer les débits maximum en réception disponibles dans son quartier, sa commune ou son territoire (via la carte des débits)





Statistiques de couverture des territoires

→ S'informer sur les statistiques de couverture pour sa commune, son **département et sa région** (via la carte des statistiques)



Au clic sur un territoire, le panneau latéral s'affiche avec :

- Les taux de couverture pour l'ensemble des technologies d'accès fixe (Fibre, Câble, Cuivre, THD Radio, 4G fixe, HD Radio)
 - Les taux de couverture en bon haut débit, en très haut débit ou en Gbit/s



Sommaire

- 1. Ma connexion internet Principales fonctionnalités et limites de la Bêta
- 2. Régulation par la data
- 3. Aidez-nous à améliorer Ma connexion internet

De nouveaux pouvoirs conférés à l'Arcep en 2018

L'Arcep est une autorité indépendante, architecte et gardienne des réseaux comme bien commun. En 2015 et 2016, deux lois lui ont conféré de nouveaux pouvoirs:

- La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques d'août 2015 permet à l'Arcep de définir des règles concernant la publication par les opérateurs de cartes de couverture
- La loi pour une République numérique d'octobre 2016 permet à L'Arcep de publier les cartes de couverture en open data

En 2018, **le Gouvernement a homologué la décision de l'Arcep** relative aux modalités de publication par les opérateurs de cartes de couvertures des réseaux et des services fixes, et aux modalités de transmission à l'Arcep des informations sous-jacentes.



Cette décision, qui avait donné lieu à une consultation publique puis à la prise en compte des remarques des acteurs, fournit à l'Arcep la base légale pour recueillir les informations nécessaires à l'élaboration de Ma connexion internet.



Elle précisait d'une part le **niveau d'enrichissement** du contenu des cartes que les opérateurs sont désormais tenus de publier, d'autre part les modalités de transmission à l'Arcep des données ayant servi à réaliser ces cartes, pour lui permettre de **publier ses propres cartes sur un site unique rassemblant la couverture des différents opérateurs** (démarche de " dégroupage de la donnée").



Toutes les données en open data, pour une réappropriation par tous

Grâce à la loi pour une République numérique de 2016, qui promet l'ouverture des données publiques et a introduit une disposition spécifique concernant les cartes de couverture, l'Arcep met également à disposition en open data toutes les données présentées.

L'Arcep va donc publier sur sa page <u>data.gouv.fr</u>:



- Le référentiel utilisé par l'Arcep pour les immeubles et les adresses, comportant le volume de locaux par immeuble
- Le référentiel d'éligibilité de chacun de ces immeubles
- Des statistiques de couverture aux différentes mailles administratives, calculées grâce aux deux éléments précédents



Cette mise à disposition publique des données permettra ainsi à tout un chacun de les utiliser, voire de créer de nouveaux usages.



Sommaire

- 1. Ma connexion internet Principales fonctionnalités et limites de la Bêta
- 2. Régulation par la data
- 3. Aidez-nous à améliorer Ma connexion internet

Ouverture d'une phase de travail avec les acteurs du secteur

La mise à disposition de la version bêta de Ma connexion internet le 10 avril marque le lancement d'une nouvelle phase du projet dans laquelle l'Arcep fait appel aux contributeurs.

L'Arcep invite donc tous les acteurs concernés, en particulier les collectivités et la communauté des experts de la donnée géographique et/ou télécom, à prendre part à ces travaux : notre objectif commun est de faire évoluer et d'améliorer l'outil « Ma connexion internet » en ayant en tête la sortie d'une version complète à l'automne.

Les éléments mis à disposition sont les suivants :

- le site web
- son open data
- un document de présentation (celui que vous consultez)
- une documentation de prise en main pour les experts



Animation des travaux

Au-delà de ces documents, il s'agit de vraiment ouvrir le cœur du projet en publiant d'ici à la fin avril des éléments complémentaires tels que des algorithmes et des extraits de base de données sources.

Une page dédiée à cette phase de travail est mise place sur le site de l'Arcep pour répertorier tous les éléments mis à disposition,

https://www.arcep.fr/cartes-et-donnees/nos-cartes/documentation-technique-ma-connexion-internet.html

Une adresse dédiée aux contributeurs pour recueillir les bonnes idées et pour des échanges directs avec les services de l'Arcep est aussi à votre disposition : contributionmci@arcep.fr

Puis, une fois que la communauté aura pris en main le site et ses données, **l'Arcep organisera un atelier** la semaine du 11 au 15 mai, avec les contributeurs volontaires pour :

- Éclaircir des points du projet, du site ou des données qui susciteraient encore des questions ou des incompréhensions
- Discuter des améliorations possibles dans une démarche collaborative de co-construction

